



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fiche de poste ingénieur de formation EAFC- formateur école inclusive

Contexte d'exercice des missions :

En référence aux principes et axes du schéma directeur national de la formation des personnels 2022-2025, à la feuille de route académique RH et au projet de l'école académique de la formation continue (EAFC), l'ingénieur de formation EAFC- formateur école inclusive, exerce ses fonctions dans le cadre suivant : basé sur le site du rectorat de l'académie de Reims, il est nommé sous l'autorité hiérarchique de la directrice de l'EAFC et sous l'autorité fonctionnelle du conseiller technique académique école inclusive.

Il est amené à se déplacer avec son véhicule personnel ou un véhicule de fonction sur l'ensemble du territoire académique

Missions :

- Développer des outils d'accompagnement des enseignants préparant le CAPPEI par la voie des acquis de l'expérience professionnelle.
- Développer des outils d'accompagnement des enseignants présentant le CAPPEI en candidats libres.
- Accompagner les candidats au CAPPEI hors formation sur leurs postes.
- Contribuer à la formation académique CAPPEI Titulaire du CAPPEI ou équivalent (CAPSAIS, CAPA-SH option D)
- Participer aux travaux collectifs de l'équipe des ingénieurs de formation de l'EAFC contribuer à l'élaboration du PAF pour son volet école inclusive.

Attendus :

- Être titulaire du CAFIPEMF/CAFFA
- Être titulaire du CAPPEI ou posséder une expérience d'exercice dans le cadre d'un dispositif de l'école inclusive
- Posséder une expérience dans la formation d'adultes.

Compétences, connaissances et capacités requises :

- Compétences relationnelles, de communication (dont techniques d'entretien, d'animation de réunions)
- Compétences de base en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique
- Maîtrise des outils numériques, notamment à distance, utilisation et usages
- Connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel particulièrement concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap
- Capacité à analyser les besoins éducatifs particuliers
- Capacité à mettre en œuvre en complémentarité des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé
- Capacité à travailler en équipe, à mobiliser et à animer un réseau
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse
- Capacité d'adaptation et d'organisation autonome et équilibrée du travail de façon à répondre à l'actualité des priorités de l'EAFC et de l'école inclusive
- Capacités d'écoute et de communication, sens du travail en équipe
- Savoir respecter le cadre éthique et déontologique.

Les candidatures : lettre de motivation et curriculum vitae, sont à adresser à Madame la directrice de l'EAFC et Monsieur le CT école inclusive, aux adresses veronique.charlier1@ac-reims.fr sebastien.fabert@ac-reims.fr pour le **18 avril 2024**, délai de rigueur.